

1- La réalisation des mandats en planification et en développement du territoire	
<i>Priorités annuelles d'intervention</i>	<i>Secteurs</i>
<ul style="list-style-type: none"> Assurer une planification harmonieuse de l'aménagement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Aménagement, géomatique, planification
<ul style="list-style-type: none"> Offrir divers services aux municipalités membres et permettre une mise en commun de services 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Gestion des matières résiduelles ⇒ Environnement et développement durable ⇒ Sécurité
2- Le soutien aux municipalités locales (expertise professionnelle ou partage de services)	
<i>Priorités annuelles d'intervention</i>	
<ul style="list-style-type: none"> Offrir des expertises professionnelles aux municipalités dans divers domaines Favoriser l'établissement de partages de services entre municipalités 	
3- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	
<i>Priorités annuelles d'intervention</i>	<i>Secteurs prioritaires d'intervention</i>
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale (ex. Défi OSEntreprendre, Défi Bâtir ma région) Accompagner les entreprises du territoire Faciliter la relève en entreprise et le recrutement de main-d'œuvre Favoriser le développement des secteurs d'activité priorités Stimuler l'implantation de nouvelles entreprises et le développement des entreprises existantes Stimuler le développement économique et promouvoir le potentiel de développement du territoire Soutenir financièrement les projets d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Ressources marines ⇒ Forêt ⇒ Éolien ⇒ Tourisme ⇒ Agriculture et agroalimentaire
4- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie	
<i>Priorités annuelles d'intervention</i>	<i>Secteurs et axes d'intervention</i>
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la réalisation de projets structurants pour rendre les milieux de vie accueillants et attrayants (soutien technique et accompagnement aux projets à but non lucratif) Renforcer la vitalité sociale et communautaire et améliorer la qualité de vie des citoyens Mobiliser les communautés et stimuler la participation citoyenne Favoriser la préservation et la mise en valeur des attraits naturels 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Loisirs, vie communautaire, culture et patrimoine* ⇒ Tourisme* ⇒ Développement social ⇒ Environnement
5- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement	
<i>Priorités annuelles d'intervention</i>	
Soutenir le développement de secteurs et créneaux porteurs par l'établissement et la mise en œuvre d'ententes	
6- Le soutien au développement rural	
<i>Priorités annuelles d'intervention</i>	<i>Secteurs et axes d'intervention</i>
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le rayonnement et l'attractivité du territoire Stimuler l'occupation dynamique du territoire Accroître le sentiment d'appartenance des citoyens Favoriser la rétention et l'établissement des jeunes, de familles et d'immigrants (attraction, accueil, rétention) Accompagner et appuyer les initiatives locales et régionales de développement Soutenir le maintien et la consolidation des services de proximité Favoriser la mise à niveau et le développement des infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Démographie, occupation dynamique et promotion du territoire* ⇒ Transport et mobilité ⇒ Infrastructures ⇒ Logement et habitation ⇒ Services de proximité* ⇒ Technologies de l'information et des communications (TIC) ⇒ Agriculture et bioalimentaire*

* Secteurs et axes d'intervention prioritaires au Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.